

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2012**

---=oOo=---

L'an deux mille douze, le 20 janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de HÉDÉ-BAZOUGES s'est réuni en Mairie, sous la Présidence de Madame Janine FEUDÉ, Maire, sur convocation du 13 janvier 2012.

**Étaient présents** : Mesdames BAUDOUIN (Arrivée à 20h50), DESCHAMPS, ERCKSEN, FEUDÉ, LONGWELL, MARY, ROISAIN, SAINT JAMES et VITORIA (Arrivée à 20h45), Messieurs BÉNIS, BERNARD, BOURGOUIN, et SARLAT.

**Absents excusés** :

- **Mandant** : Madame BELAN
- **Mandant** : Monsieur HALLIFAX
- **Mandant** : Monsieur JAM

**Mandataire** : Madame DESCHAMPS

**Mandataire** : Madame LONGWELL

**Mandataire** : Monsieur BENIS

**Absent** : Monsieur d'ABBADIE-d'ARRAST

**Secrétaire de séance** : Madame LONGWELL

---=oOo=---

**OBJET N°1-01-2012 : COMPTE RENDU DU 9 DECEMBRE 2011**

Le compte-rendu est adopté à l'**unanimité**.

**OBJET N°2-01-2012 : CREATION D'UN POLE MATERNELLE A L'ECOLE PUBLIQUE LES COURTILLETs – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT – TRAVAUX 1ERE TRANCHE -**

Après délibération, le Conseil municipal, à l'**unanimité ADOPTE** l'opération de création d'un pôle maternelle de l'école publique les Courtillet's pour **un montant de 514 576,20 € HT (1<sup>ère</sup> Tranche)**, **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel annexé à cette délibération et **ADOPTE** l'échéancier prévisionnel.

**OBJET N°3-01-2012 : CREATION D'UN POLE MATERNELLE A L'ECOLE PUBLIQUE LES COURTILLETs – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR – TRAVAUX 2<sup>EME</sup> TRANCHE**

Après délibération, le Conseil municipal, à l'**unanimité**, **ADOPTE** l'opération de création d'un pôle maternelle de l'école publique les Courtillet's pour **un montant de 330 869,65 € HT (2<sup>ème</sup> tranche)**, **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel annexé à cette délibération, **CHARGE** Madame le Maire de solliciter la demande de subvention correspondante auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et **ADOPTE** l'échéancier prévisionnel.

**OBJET N°4-01-2012 : CENTRE DE LOISIRS DE DINGÉ – DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE DES COMMUNES EXTERIEURES -**

Les enfants de Hédé-Bazouges sont normalement accueillis les mercredis et petites vacances au CLSH de Tinténiac dans le cadre du SIVU ANIM'6.

Par manque de places pour les accueillir, nous les avons dirigés vers le CLSH de Dingé.

Par courrier en date du 12 décembre 2011, La Commune de Dingé sollicite la Commune de Hédé-Bazouges pour une participation au financement des frais de fonctionnement du Centre de loisirs de l'association Familles Rurales de Dingé, à hauteur de 5,90 € par journée/enfant pour les Communes appartenant à la Communauté de Communes Bretagne Romantique.

A ce jour 7 enfants (5 familles) de notre Commune fréquentent ce Centre de loisirs.

Après délibération, le Conseil municipal décide, à l'**unanimité** :

- de **PRENDRE** en charge une participation **d'un montant de 5,90 € par journée/enfant** et ce jusqu'au 4 juillet 2012 inclus ; le Centre de loisirs de Hédé-Bazouges ouvrant après cette date.
- pour les enfants accueillis dans d'autres centres **ACCEPTÉ** la prise en charge dans les mêmes conditions ;
- **DIT** que le montant correspondant sera versé à la Commune de Dingé sur présentation d'un titre et d'un justificatif de présence ;
- **DIT** que les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2012

**OBJET N°5-01-2012 : ACQUISITION DE PARCELLES DE TERRAIN GUITTENY A LA RETENUE**

Après délibération, le Conseil municipal, à l'**unanimité** :

- **AUTORISE** la Commune à acquérir la parcelle suivante sise Commune de HÉDÉ-BAZOUGES auprès de :  
  
Monsieur et Madame Jérôme GUITTENY la parcelle cadastrée Section 020B numéro 664 d'une contenance de 13a 31ca ;
- **FIXE** le prix au mètre carré à **4,00 €** soit un montant de **5 324 euros** ;
- **ACCEPTÉ** d'acquérir à titre gratuit les parcelles Section 020 B N° 666 de 18 M2 et parcelle Section 020 B N° 667 de 54 M2 ;
- **ACCEPTÉ** le rachat des différentes plantations estimées à un montant de **1 000 euros** ;
- **ACCEPTÉ** le remboursement des frais de géomètre pour un montant de **717,60 euros** ;  
**Soit un total de 7 041,60 €.**
- **DESIGNE** Maître BODIC de Hédé-Bazouges pour établir l'acte de vente ;
- **DIT** que les frais de notaire seront à la charge de la Commune ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'acte de vente et toute pièce se rapportant à ce dossier ;
- **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2012.

## **OBJET N°6-01-2012 : CONVENTION DE MECENAT POUR LA NAVETTE CITOYENNE**

La présente convention a pour objet de définir les modalités du partenariat entre le prestataire et la commune de Hédé-Bazouges pour accompagner et participer à la mise en place de la « Navette Citoyenne », solution de mobilité solidaire et participative.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'**unanimité ACCEPTE** la convention ci-annexée et **AUTORISE** Madame le Maire à la signer.

## **OBJET N°7-01-2012 : INFORMATIONS DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER**

Madame le Maire informe le Conseil municipal des décisions prises pour les DIA reçues en Mairie :

**Déclaration d'intention d'aliéner MAGUEUR** : la commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les biens cadastrés A N° 378 (B bis Rue des Forges)

**Déclaration d'intention d'aliéner THEBAULT/GAUBERT**: la commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les biens cadastrés 020 D N° 1212 (Lot. Domaine de l'Etang n° 48 – Surface 6a00ca)

**Déclaration d'intention d'aliéner Consorts QUERAT/MERDY** : la commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les biens cadastrés 020 D N° 816 (La Ville Allée – Surface 15 a)

**Déclaration d'intention d'aliéner DUFEIL/BOUSSELET** : la commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les biens cadastrés 020 D N° 600(11, Rue de l'Île – Surface 6a87ca) –

**Déclaration d'intention d'aliéner DEMAY/BOURIEL** : la commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les biens cadastrés A N° 417-532-533-535 (7, Impasse des Doutes – Surface 4a50ca)

**Déclaration d'intention d'aliéner BLANCHARD/LOISEL** : la commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les biens cadastrés 020 B N° 396(19, Rue de la Retenue– Surface 4a74ca)

## **OBJET N°8-01-2012 : ENCAISSEMENT D'UNE RECETTE - SINISTRE ECOLE –**

Suite à un cambriolage à l'école publique, les auteurs de ce cambriolage ont été identifiés et ont accepté de rembourser les dégâts occasionnés dont le montant a été estimé à 380,00 €. Il s'agit aujourd'hui d'accepter les chèques de remboursement.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'**unanimité ACCEPTE** la somme **de 95,00 €** pour chacun des responsables de ce sinistre soit un montant total de **380,00 €** et **DIT** que la recette sera imputée au Compte 7788.

## **OBJET N°9-01-2012 : QUESTIONS DIVERSES**

- Carrefour entrée de Hédé : un courrier a été adressé au Conseil Général et un rendez-vous est fixé au 1<sup>er</sup> février à 16h30. Le souhait du Conseil est de faire revenir les cars dans l'agglomération de Hédé. Or, il y a la crainte que tel que le carrefour est conçu, les cars ne passeront pas.

- Madame le Maire informe le Conseil d'un courrier reçu de la Communauté de Communes Bretagne Romantique nous informant d'une consultation nationale à l'initiative de Monsieur le Président du Sénat à travers les Etats Généraux de la Démocratie Territoriale. A cet effet un questionnaire a été élaboré et est mis à disposition sur le site internet du Sénat : [www.senat.fr](http://www.senat.fr)
- Une réunion sur les Brioches de l'Amitié est prévue le 1<sup>er</sup> février à 20h à la Mairie, Salle du Conseil
- Informations sur les formations ARIC par Madame ERCKSEN
- Monsieur BOURGOUIN demande des renseignements sur une rencontre entre l'Atelier du Canal, la Commission urbanisme et les riverains souhaitant modifier le périmètre de la ZAC suite à un courrier reçu en Mairie. Une réunion est prévue entre le Cabinet d'études et les personnes concernées.
- Dates à retenir pour les Commissions :
  - . Commission accessibilité le 13 février 2012 à 20h30 à la Mairie
  - . Commission Finances (Subventions) le mercredi 15 février 2012 à 20 h à la Mairie
  - . Commission Finances le mardi 28 février 2012 à 20 h à la Mairie
  - . Commission Finances le mardi 13 mars 2012 à 20h à la Mairie
- Prochains Conseils municipaux : les vendredi 2 Mars 2012 et vendredi 30 mars 2012 (Vote des Budgets)